ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque publique d'investissement

Question écrite n° 54859

Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur les difficultés d'accès au prêt participatif social et solidaire (PPSS). Si ce prêt apparaît comme une véritable opportunité pour les associations, il semble que sa mise en oeuvre sur les territoires ne soit pas aisée. En effet, peu d'associations connaissent l'existence de ce dispositif. En outre, les associations qui entament des démarches pour avoir accès au PPSS indiquent faire face au manque d'informations de leurs interlocuteurs (notamment les BPI régionales). De plus, l'accès à ce prêt n'est pas prévu pour les associations qui sont financées en totalité par des subventions publiques, qui doivent pourtant faire face aux même type de difficultés que les autres dans leurs relations avec les banques. Compte tenu de ces informations, elle souhaiterait savoir si une communication accrue est prévue sur l'existence et les modalités d'accès à ce prêt, et si le Gouvernement envisage d'étendre les bénéficiaires de ce dispositif.

Données clés

Auteur : Mme Barbara Pompili
Circonscription : Somme (2e circonscription) - Écologiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54859
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale
Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 mai 2014, page 3641
Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)